



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 2 juin 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-06-167 / CAMP DE JOUR-NOMINATION ANIMATEUR-ANIMATRICES**

CONSIDÉRANT la soumission par la municipalité de Saint Valère de la subvention dans le cadre d'emplois d'été Canada;

CONSIDÉRANT la correspondance du Service Canada notifiant la direction générale de la municipalité de Saint-Valère l'approbation de la demande de subvention dans le cadre d'Emplois été Canada;

CONSIDÉRANT la période du camp de jour d'une période de 6 semaines pour l'été 2025 débutant le mercredi 25 juin 2025;

CONSIDÉRANT l'analyse des dossiers reçus et traités suite aux rencontres et séances d'entrevue;

Sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par la conseillère Joséane Turgeon et résolu;

QUE soient nommées animatrices et animateurs du camp de jour.

- Mélina Plourde
- Marianne Trépanier
- Alek Dubois
- Émy Savoie

QUE soient payées les animatrices du camp de jour un tarif horaire de 18.50\$/heures

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **3 juin 2025**.

Annick Girouard
Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim